

BILLY infos



Classes de neige

DÉPAYSEMENT GARANTI!

P.6 et 7



Grandes vacances
Le droit au repos,
toute une histoire

p.4 et 5



Culture
Demandez le programme !

p.8 et 9



Sports
Des billysiens champions !

p.12 et 13

INFOS PRATIQUES

Distribution de compost



La distribution gratuite de compost par la municipalité aura lieu le lundi 8 avril à partir de 9h jusqu'à 17h, aux espaces verts, rue Hélène Boucher. Munissez-vous de pelles et de récipients !

Commémorations

- **Commémoration de la catastrophe minière du 10 mars 1906**
DIMANCHE 10 MARS
9h : à la Nécropole de Méricourt
rue Urianne Sorriaux
10h30 : au cimetière de Billy-Montigny
- **Cérémonie du 62^e anniversaire de la signature des accords d'Evian pour le cessez-le-feu en Algérie**
MARDI 19 MARS
18h : rassemblement au monument aux morts rue E. Dolet

Administratif

Inscription en école maternelle

Les inscriptions en première année d'école maternelle sont possibles à compter du 1^{er} mars 2024. Vous pouvez vous procurer le dossier d'inscription en mairie ou sur le site internet de la ville.

Une fois complété, il est à déposer en mairie pour validation.

Une fois signé, vous récupérerez le dossier pour le déposer à l'école concernée

- **Groupe scolaire Voltaire/Sévigné** (sur rendez-vous).

Tél : 09 60 41 46 90

mail : ce.0621274y@ac-lille.fr

- **Ecole Louise Michel** : déposer les dossiers dans la boîte aux lettres. La directrice vous contactera par la suite.

- **Ecole Lanoy** :

Tél : 03 21 75 66 84

mail : ce.0624005s@ac-lille.fr

Calendrier sportif

Football

- **DIMANCHE 10 MARS**

15h, stade Paul Guerre

BILLY MONTIGNY - ROUBAIX PORT.

Handball

- **SAMEDI 30 MARS**

20h30, complexe Otello Troni

BILLY MONTIGNY - ST-PRYVE OLIVET

Foires aux puces

- **SAMEDI 6 AVRIL**

de 10h à 17h, place de la gare
organisé par les CBM Athlétisme.

Inscriptions au local du stade Paul Guerre les 20 et 27 mars et 3 avril de 18h30 à 20h, ou sur le lien suivant : <https://www.payasso.fr/carabiniers-de-billy-montigny-athletisme/puces>

- **SAMEDI 11 MAI**

Autour de l'école Louise Michel
organisé par l'APE L. Michel.

Inscriptions au 07 78 23 28 08 ou au 06 70 53 99 85.

- **SAMEDI 25 MAI**

de 13h à 18h, Avenue de la Fosse 2
et rues avoisinantes.

organisé par le Billard-Club Billysien.
Inscriptions au 07 82 37 11 72.

- **SAMEDI 8 JUIN**

Résidence Michel Hidous

organisé par l'APE Voltaire.

Inscriptions au 07 67 87 87 53.

Œuvre associative

Le club de couture-cuisine « De Fil en aiguille et aux fourneaux » organise, avec le soutien de la CAF, des ateliers de remise à niveau de connaissances générales, en français, mathématiques et toutes autres disciplines. Ouverts à tous. Rendez-vous chaque vendredi après-midi au 3 rue F. Evrard.
Contact : animateur@billy-asso.fr

ETAT CIVIL

Naissances

Ania Fenek, le 02/01 à Lens ;
Chloé Roussel, le 03/01 à Arras ;
Liwan Brocal, le 04/01 à Seclin ;
Eléna Finez-Ledez, le 17/01 à Lens ;
Ezio Lefumeux, le 18/01 à Seclin ;
Kylian Mertz, le 18/01 à Lens.

Décès

GINETTE Dedecker ép. Guffroy, 85 ans ;
HENRI Pichlinski, 76 ans ;
Éléonore Durniok ép. Belicki, 77 ans ;
Anna Szewczyk ép. Kalitka, 88 ans ;
Francky Lefebvre, 42 ans,
Irène Masurel ép. Douchez, 98 ans ;

Irène Nawrocki ép. Zeidel, 93 ans ;
Sophie Posilek ép. Waryck, 85 ans ;
Serge Verroust, 72 ans ;
Marie-Hélène Laurent ép. Lemièrre, 66 ans ;
Lucienne Amiel, 96 ans.

Sommaire

- **P.4 et 5** : L'essor des congés payés
- **P.6 et 7** : Séjours, 10 000 départs et classes de neige
- **P.8 et 9** : Culture, un programme riche à l'espace culturel Léon Delfosse et à la médiathèque Nelson Mandela
- **P.10 et 11** : La rubrique des collégiens
- **P.12** : Sports, une salve de bons résultats en athlétisme et Sheffield United à Billy-Montigny
- **P.13** : Des champions de boxe et l'envie de pratiquer du badminton ou du speedminton
- **P.14** : Noces d'or, Jean-Claude et Martine ont renouvelé leurs vœux
- **P.15** : Tribunes libres.

Billy-Infos Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny

Mairie, rue Jean Jaurès

62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :

Service communication



Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Bien que nous ne sommes qu'à la fin de l'hiver, nos regards se portent déjà vers l'été. Cette période de l'année tant attendue, synonyme de repos et vacances, nécessite énormément de temps et d'organisation. Mais il est évident que tout le monde n'y accède pas de manière équitable. C'est pourquoi, la municipalité a décidé de vous accompagner dans l'organisation de vos vacances. Avec d'autres communes de l'agglomération nous organisons le plan « 10 000 départs en vacances ». Je vous laisse le soin de lire plus loin le dossier qui est consacré à ce sujet.

Après avoir mis à l'honneur le manga, la musique et le jeu vidéo, la médiathèque célébrera ce mois-ci les Droits de la Femme, par le biais de plusieurs animations et ateliers qui feront écho à la projection du documentaire « Femme de mineur » diffusé à l'espace culturel Léon Delfosse. Nous poursuivrons notre programmation culturelle avec une soirée musicale Irlandaise, le 22 mars avec le groupe Green Lad, suivie par un concert de musique Reggae, le 6 avril avec Pierpoljak, artiste qui n'est plus à présenter. Demandez le programme !

Les associations sportives continuent de faire briller notre ville et la rendent attractive. C'est ainsi que les U13 et U14 de l'équipe de football anglaise de Sheffield sont venus s'entraîner dans nos infrastructures. Un avant-goût international avant le début des Jeux Olympiques.

En vous souhaitant une bonne lecture.



*Votre amie,
Bruno Troni*

Le droit au repos, tout une histoire

Les grandes vacances sont l'une des périodes les plus attendues de l'année. C'est le moment le plus anticipé par une partie des français qui posent plusieurs semaines de congés et qui surtout, le financent bien en amont.

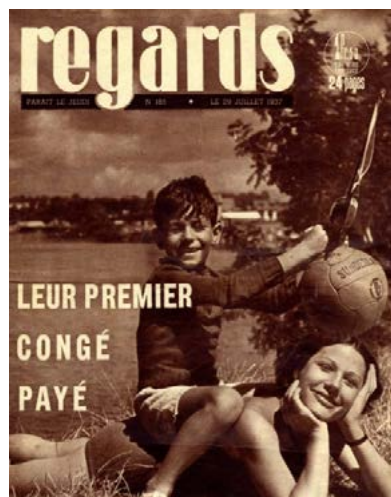
Si ces vacances sont bien ancrées dans notre organisation calendaire, il faut bien noter cependant que ce n'était pas dans les moeurs il y a encore un siècle. Car elles sont apparues à l'issue de mouvements historiques.



L'essor des congés payés

Partir en vacances n'est pas à la portée de tous aujourd'hui et il y a moins de 100 ans. Seule une poignée de privilégiés y avait accès.

Les premiers congés payés, adoptés en 1936 par le Front populaire, ont changé la donne et ont été un tournant historique et le début de l'ère des grandes vacances estivales. Avec 15 jours de congés payés, la classe ouvrière avait désormais l'opportunité de goûter aux activités balnéaires. Le nombre de congés payés passe à 3 semaines en 1956, 4 semaines en 1965 et enfin, 5 semaines en 1982.



Le boom du camping

Les français adoptent en grande majorité le camping comme mode de vacances. Il apparaît pour la première fois à la fin des années 1930 suite à la création des congés payés et se développera massivement à l'après-guerre durant les 30 glorieuses, soit de 1945 à 1975.

Nombreux sont les avantages entre l'aspect économique, le sentiment de liberté mais aussi la mobilité avec la démocratisation de la voiture en parallèle. Les grands



départs en vacances sont désormais bien ancrés dans les moeurs dans une période faste économiquement.

Une économie lucrative

Ces phénomènes ont créé une économie du tourisme importante. En France, elle pesait 58 milliards de recettes en 2022, 1,2 de plus qu'en 2019. Preuve en est que malgré le passage de la crise sanitaire et monétaire, s'accorder des vacances reste une des priorités des français mais pas seulement. En effet, la France reste la première destination touristique au monde grâce à la diversité de son paysage, sa géographie et son patrimoine historique et culturel.

Par ailleurs, on a ensuite assisté à l'émergence des caravanes puis des camping-cars avec les progrès techniques. Ajoutons également que les divers équipements de campings n'ont cessé de se développer dans un marché confortablement installé dans le budget des français.



Se dépayser dès le plus jeune âge

Depuis l'installation des classes vertes en 1977 par l'équipe municipale d'Otello Troni, la ville de Billy-Montigny a développé plusieurs initiatives pour permettre aux jeunes billysiens de se dépayser. Parmi elles, le financement en majorité des classes de neige dans le cadre scolaire mais aussi celui des colonies de vacances durant les vacances d'été (voir pages suivantes pour plus de détails).

La municipalité peut également se targuer d'avoir un centre de loisirs très compétent pour offrir aux enfants le plein d'animations durant les vacances. Les conditions d'accueil du bâtiment étant optimales, la ville affrète aussi son propre bus pour multiplier les sorties non seulement à la plage, mais aussi dans les parcs d'attractions, fermes pédagogiques et autres lieux de loisirs.

Un lieu de vacances à domicile

Dans le cadre du dispositif « Nos quartiers d'été », mené conjointement avec la Région, la municipalité organise chaque année les Festi'Cités, plus communément appelées Billy-Plage par la population.

Durant 5 jours, tout est mis en place par les agents communaux afin de transformer le parking de la piscine en petite station balnéaire avec la participation des associations locales. Baignade, jeux de sable et animations, les habitants ont de quoi passer des vacances à domicile, et ce, gratuitement.

Des vacances pour tous

Bien consciente que l'accès aux départs en vacances n'est pas accessible à tous, la municipalité met en place depuis plusieurs années plusieurs initiatives pour combler ce manque. Le dernier en date, le dispositif « 10 000 départs en vacances ».



Qui peut en bénéficier ?

La commune de Billy-Montigny est partie prenante de ce projet qui la lie à l'association Vacances Ouvertes, donc tous les billysiens, ayant un revenu inférieur au barème.

Nombre de parts fiscales	Revenu fiscal de référence
1	Inf. à 19 440€
1.5	Inf. à 24 300€
2	Inf. à 29 160€
2.5	Inf. à 34 020€
3	Inf. à 38 880€
3.5	Inf. à 43 740€
4	Inf. à 48 600€
4.5	Inf. à 53 460€
5	Inf. à 58 320€
½ part supp	4 860€

Comment en bénéficier ?

Le Centre Communal d'Actions Sociales, la mairie et le service Jeunesse vous recevront sur rendez-vous afin de répondre à vos questions, d'établir votre projet, vous accompagner et vous faire profiter de toutes les aides possibles afin que vous puissiez partir en vacances.

Pièces à fournir

Justificatif de domicile
Attestation de la CAF
Dernier avis d'imposition

Plus de renseignements
en **Mairie rue Jean Jaurès**
03 21 13 81 13
le mardi de 14^h à 17^h
au **PIJ 6/8 rue Etienne Dolet**
06 31 73 78 70
le lundi de 13^h30 à 16^h
et au **CCAS 33 rue de Rouvroy**
03 21 76 23 00
le jeudi de 8^h30 à 11^h30

Colonies de vacances

Sept destinations pour cet été !

Pour les centres de vacances d'été, la municipalité propose sept destinations en France et à l'étranger. Inscriptions en Mairie auprès de M. Lethien.

Madame BRIKI Fadila, adjointe aux Sports, à la Jeunesse et à la Santé, se tient disponible lors de ses permanences les vendredis de 16^h30 à 17^h30.

① Nature'Land

Pissos - Landes (6-12 ans)

Coût municipalité : 596,75€ - Coût Famille : 488,25€

Du 18 au 31 Juillet et du 1^{er} au 14 Août

Au coeur de la Haute Lande, au sein du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Pissos est une station pleine nature dans un site totalement préservé.

Labelisée «Sites Rivières Sauvages», la base de loisirs est implantée au bord de la grande Leyre.

② Lot of Fun

Temple sur Lot - Lot et Garonne (6-16 ans)

Coût municipalité : 616€ - Coût Famille : 504€

Du 18 au 31 juillet et du 1^{er} au 14 Août

Temple sur Lot se situe au coeur du Sud-Ouest, à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse. Entre villages et bastide, la vallée du Lot et les côtes de l'Agenais offrent des paysages remarquables, un patrimoine local valorisé.

Au bord du Lot, plan d'eau naturel idéal pour les activités nautiques, la base du Temple sur Lot s'étend sur 6 hectares, le tout dans un écrin de verdure préservée.

③ Viva Espana

Gava - Espagne (13-17 ans)

Coût municipalité : 569,25€ - Coût Famille : 465,75€

Du 18 au 31 Juillet et du 1^{er} au 14 Août

Le camping se trouve à Gavà dans la province de Barcelone en Catalogne, au sud de la région du Baix Llobregat. La tranquillité prime dans cette station balnéaire qui se veut familiale et qui possède sa propre plage au bord de la Méditerranée. Son territoire est divisé entre la montagne et la côte, proposant ainsi un contraste de paysages attrayants

④ Ardèche

Ardèche - Sports (12-15 ans)

Coût municipalité : 539€ - Coût Famille : 441€

Du 6 au 20 août

Ce Séjour itinérant se déroulera entre Vals les bains et Saint Martin d'Ardèche, dans un milieu naturel riche.

Camping au bord de l'Ardèche et randonnée en canoë entre Vallon Pont d'Arc et Saint Martin d'Ardèche.

⑤ et ⑥ Les pieds dans l'eau

Le Grau du Roi (6-12 ans)

Coût municipalité : 662,75€ - Coût Famille : 542,25€

Du 18 au 31 Juillet et du 1^{er} au 14 Août

La grande bleue

Le Grau du Roi (13-17 ans)

Coût municipalité : 693€ - Coût Famille : 567€

Du 18 au 31 Juillet et du 1^{er} au 14 Août

Situé à la frontière entre les départements du Gard et de l'Hérault, le Grau du roi est une des destinations phares de la côte méditerranéenne.

A seulement 3 heures de Paris en train, on y vient pour la plage, les plaisirs de la glisse et les paysages de Camargue.

⑦ Riviera Italiana

Sestri Levante (12-17 ans)

Coût municipalité : 687,50€ - Coût Famille : 562,50€

Du 18 au 31 Juillet et du 1^{er} au 14 Août

A 50 km de Gênes et à 40 km des Cinq Terres, Sestri Levante est un véritable petit joyau de la Riviera Ligure. Surnommée la ville des deux mers, elle est située sur un promontoire qui s'étend sur l'eau limpide à travers un isthme et son centre historique surplombe ainsi deux baies : Baia del Silenzio et Baia delle Favole.



①



④



②

⑤ et ⑥



⑦



③

55%
du coût est pris
en charge par la
municipalité

Classes de neige

Un bol d'oxygène pour nos jeunes montagnards

Une cinquantaine d'élèves de CM1 des écoles Voltaire et Lanoy sont partis à la découverte du milieu montagnard, dans le

village du Reposoir en Haute-Savoie. Ils ont été accueillis par le centre de vacances du « Domaine de Fréchet ».



Ce voyage a été financé en grande partie par la Municipalité qui a pris en charge les 2/3 du séjour, pour que le coût aux familles soit moins onéreux.

Les élèves étaient encadrés par leurs enseignants qui leur ont fait classe le matin ; l'après-midi étant réservé aux activités montagnardes. Malgré le peu de

neige voire pas du tout, et sous un temps radieux, les enfants ont quand même pu skier sur neige artificielle lors de leurs 6 leçons. Les animateurs ont donc substitué les activités « neige », comme la construction d'igloo

ou randonnée en raquettes, par des randonnées en montagne à la découverte de la faune et la flore en compagnie de guides de montagne.

Comme chaque année, ils sont allés à Chamonix pour prendre le train du Montenvers et aller voir la mer de glace. Les enfants sont allés visiter la Vallée du Béal pour découvrir la fabrication du reblochon. Ils ont participé à des ateliers de découverte, animés par des médiateurs du Centre de la Nature Montagnarde et visiter le Carmel.

A leur retour sur Billy-Montigny, les élèves étaient heureux de retrouver leurs parents et avaient mille choses à leur raconter. La première étant « que la montagne est belle »...



La matinée était réservée à l'étude. L'après-midi était placé sous le signe de l'amusement avec différentes activités et visites.



Programmation culturelle

Demandez le programme !

La municipalité vous dévoile sa programmation culturelle et fait la part belle à la musique avec trois concerts. Le théâtre est également à l'honneur, et la médiathèque vous attend pour toujours plus d'animations.

Concert

Orchestre symphonique



Concert de l'orchestre symphonique
ORIZON

SAMEDI 9 MARS à 17h30

Espace culturel Léon Delfosse, av. de la Fosse2
Entrée gratuite - Tout public

Concert

Du reggae français



Venez assister au concert du chanteur
de Reggae **PIERPOLJAK**

Avec en première partie **RASTA MIMI**
SAMEDI 6 AVRIL à 20h

Espace culturel Léon Delfosse, av. de la Fosse2
PAF : 15€ - Tout public

Concert

De la musique teintée de vert



Vivez une soirée Irlandaise avec
GREEN LADS

VENDREDI 22 MARS à 20h

Espace culturel Léon Delfosse, av. de
la Fosse 2 - PAF : 15€ - Tout public

*Tarif
préférentiel :
2 concerts 25€
Gratuits pour
les moins
de 12 ans
Réservations
en mairie
Téléphone
03 21 13 81 13

MATTHIEU KALKA SALOMÉ PAYEN PIERRE DARCAS MARINE WEYR ROMAIN HAIGNERE

le prénom

UN ENFANT C'EST LE DÉBUT DU BONHEUR
UN PRÉNOM C'EST LE DÉBUT DES EMMERDES



UNE COMÉDIE DE
MATTHIEU DELAPOÛTE
ALEXANDRE DE LA PATELLIERE

SAMEDI 25 MAI, 20h

Espace culturel Léon Delfosse,
av. de la Fosse2

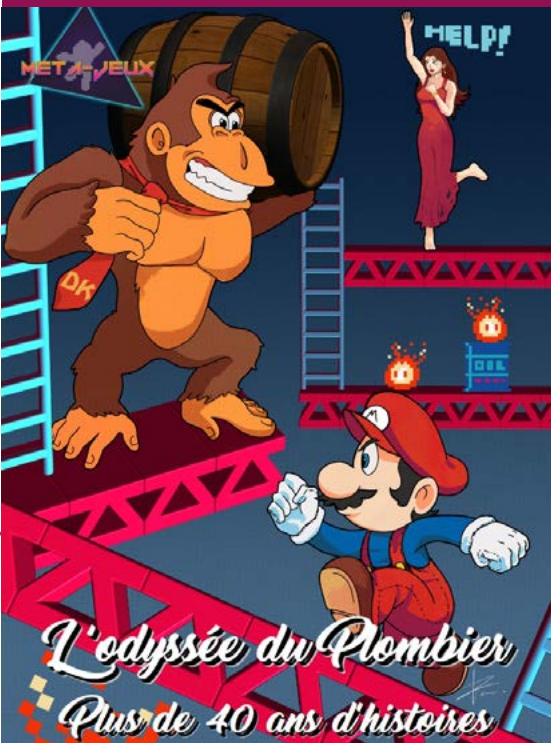
PAF : 15€ - Réservations en mairie
Tout public - tél : 03 21 13 81 13

Jeu vidéo L'art en pixel

Le rétro Gaming et Mario Bros seront à l'honneur à la médiathèque Nelson Mandela collaboration avec Métajeux. Au programme :

Tournoi de jeux vidéo
SAMEDI 9 MARS à 14h30
à partir de 7 ans

Exposition
« L'Odyssée du plombier, plus de 40 ans d'histoire »
DU 4 AU 9 MARS
aux horaires d'ouverture



Société

Les femmes à l'honneur

Temps fort autour de la journée internationale des Droits de la Femme réalisé en collaboration avec l'école municipale de musique et le service solidarité. Animations gratuites.

Soirée d'ouverture

Concert gratuit de l'orchestre symphonique « Orizon » sur le thème de l'amour.
SAMEDI 9 MARS 17h30
à l'espace culturel Léon Delfosse

Shopping éco-responsable

chez Vestali - Public adulte
MARDI 12 MARS 15h
Avec le service solidarité

Cours de self-défense

pour les femmes dès 14 ans
MARDI 12 MARS 17h30
VENDREDI 15 MARS 14h30
à la médiathèque, collaboration service solidarité

Marche féminine et littéraire

Public adulte à partir de 14 ans
MERCREDI 13 MARS
départ 14h30 à la médiathèque

Goûter musical

à la médiathèque Tout public
MERCREDI 13 MARS 16h
préparé par « De fil en aiguilles et aux fourneaux » avec une prestation musicale de l'école de musique.

Ciné « Barbie »

à partir de 12 ans
SAMEDI 16 MARS 14h

Atelier « On n'est pas des poupées »

à partir de 6 ans
MERCREDI 20 MARS 16h
Lecture de l'album de Claire Cantais « On n'est pas des poupées » et ateliers en autonomie parce qu'il n'est jamais trop tôt pour lutter contre les stéréotypes... Un premier manifeste féministe destiné aux enfants.

Soirée de clôture

Lecture spectacle par la comédienne Floriane Potiez « Alice Guy, la pionnière du cinéma ».
Public adulte à partir de 14 ans
VENDREDI 22 MARS 19h
à la médiathèque.

Il s'agit de la lecture à voix haute d'un journal intime, celui inspiré de son autobiographie. Une plongée dans les pensées et la vie d'Alice Guy : de son premier jour d'embauche chez Gaumont jusqu'à son retour des Etats-Unis.

Documentaire

Des femmes, épouses de mineurs, se racontent

La municipalité vous propose la projection d'un documentaire dans lequel, douze femmes, fortes et fragiles à la fois, fières de leur parcours et de leur mari mineur racontent leur vie d'antan.

Ce film, d'André, Bernard et Christian Grégoric, livre les points de vue croisés de 12 femmes, 12 compréhensions singulières de leur parcours.

Filles de mineurs, elles sont nées dans les corons, mais leur récit est universel et nous parle de la vie au quotidien de femmes nées dans les années d'après-guerre.

VENDREDI 8 MARS, 18h30, à l'espace culturel Léon Delfosse. Gratuit - Tout public. Réservations en mairie et en médiathèque.



Web-radio

Echange de bonnes ondes

Le jeudi 8 février, les élèves de 6ème Hélène, classe médias du collège, et ceux des clubs médias du collège David Marcelle et du collège Émile Zola de Fouquières-Lens, ont participé à une formation Web Radio.

Cette formation a été animée par Lucas, un technicien de Radio France. Il nous a présenté son métier et l'endroit où il travaille.

Trois ateliers ont été organisés : un premier atelier nous a fait travailler la gestion de la voix, un deuxième atelier nous a appris à connaître le nom des éléments sonores qu'on retrouve à la radio alors qu'un troisième atelier

nous on a permis de manipuler le matériel comme si on faisait une émission radio. Cette formation était vraiment bien car on a appris plein de choses comme lancer des jingles sur le pad, à gérer le son. On était avec des

personnes qu'on ne connaissait pas c'était sympa d'apprendre à se connaître. Je fais partie du club médias et ça sera plus facile pour moi d'utiliser le matériel, je me sentirai plus à l'aise.

• Mathéo DEBAILLEUL 5^e



La salle polyvalente du collège s'est transformée en véritable studio d'émission de radio !

Culture

Sur un air de Flamenco

Le jeudi 1^{er} février, une danseuse est venue faire un spectacle de flamenco au collège David Marcelle. Elle était accompagnée d'une chanteuse, d'un guitariste et d'un percussionniste qui jouait

du cajón. C'est un instrument de musique péruvien en forme de boîte.

Différentes émotions étaient dansées et chantées comme la joie ou la dépression. C'était dynamique et entraînant et ça nous donnait envie de danser. Elle claquait ses pieds et portait une tenue avec du rouge, du jaune et des motifs à fleurs et elle avait une grosse fleur dans les cheveux. La chanteuse chantait en espagnol et elle parlait des études musicales qu'elle avait faites. Ce spectacle a pu donner envie de faire de l'espagnol.

• Timothée SAUVAGE 5^e



Sports études

Une cérémonie étoilée de récompenses

Ce vendredi 16 février, la cérémonie des étoiles de la section football de Billy-Montigny a eu lieu à la salle d'œuvres sociales prêtée pour l'occasion par la mairie.

La cérémonie a été animée par M. Blondel, professeur d'EPS et responsable de la section sportive football et par M. Chopineaux, le principal du collège.

Un diaporama regroupant les interviews des élèves de la 6ème à la 3ème, un résumé des compétitions faites et la présentation du nouveau logo a été diffusé. Le maire de la ville est venu porter un dis-



“ Ils ont bien progressé, gagné beaucoup de matchs et en ont encore beaucoup d'autres à gagner ! ”

Bruno TRONI
Maire de Billy-Montigny

cours et les lions de Carvin, l'équipe seniors de football américain, était également présente.

Ensuite il y a eu la remise des récompenses, les étoiles. Ce sont des professeurs, Nahima de l'accueil, des

personnalités locales et les coachs qui ont remis les prix. Beaucoup de parents étaient présents.

Cette belle cérémonie s'est terminée avec un pot de l'amitié.

• Ilan et Osyris, 6.

Découverte

A la rencontre des gymnastes

Le club gym a été créé cette année à l'initiative de quelques filles de 5ème. En effet, Lucie et Mya ont voulu créer ce club car elles en font depuis

qu'elles sont petites. Ce qui les motive c'est de progresser et de faire découvrir la discipline aux autres élèves du collège.

C'est Mme Brice, professeure d'EPS au collège qui les entraîne tous les jeudis midis. Il y a toujours un noyau dur de 6 à 10 élèves. Le club est mixte et les élèves inscrits peuvent faire du saut et du sol.

L'enseignante nous explique que *“ les garçons sont plus dans la prise de risque à l'inverse des filles qui sont plus dans l'esthétique et l'artistique ”*. Elle est très fière de ses élèves qui ont bien progressé depuis le début.

• Garance et Clémence 6^e Hector.



Une salve de bons résultats chez nos Carabiniers

Lors des championnats départementaux et régionaux indoor qui se sont déroulés à Liévin en ce début d'année, nos athlètes billysiens ont remporté quelques titres et ont fait plusieurs podiums. Une belle satisfaction pour le président, Alexandre Mantel, et leur entraîneur, Philippe Marchand.



Arthur Bauduin et Alann Marcinkowski

Patrice Lalau : Malgré une blessure qui l'a éloigné des pistes pendant un moment, Patrice s'est relancé de fort belle manière en remportant le titre de champion régional «Masters» sur 800 m en 2'53'', améliorant son dernier temps de deux secondes.

Arthur Bauduin : Arthur termine vice-champion régional sur 1500 m espoirs, après seulement deux courses dans cette discipline. Au début de l'année, il avait couru le 1500 m un peu comme ça, pour voir, et sans trop y croire il réalise un

chrono de 4'10'', le qualifiant pour les régionaux. Il prend ainsi la seconde place en améliorant son temps de 3 secondes.

Alann Marcinkowski et Tom Montreuil : Nos deux minimes savent aller très vite à en juger par leurs prestations. Alann est champion départemental sur le 50 m haies et en triathlon avec 106 points (1^{er} en haies en 7''36 – 1^{er} en longueur avec 5m55 et 2^e à la perche avec 3m10).

Tom est champion départemental sur le 50 m plat et monte sur la

troisième marche du podium en sprint sur 50 m en 6''70.

Bravo et félicitations à cette jeune génération qui arrive à grands pas. Cette réussite est due aux entraînements rigoureux sur une piste digne de ce nom, mise à disposition par la Municipalité, mais aussi aux bénévoles du club, qui se plient en quatre pour que les athlètes progressent.

C'est un bilan très positif pour le club qui pointe à la 48^e place régionale sur 156 clubs.

Football

Sheffield United à Billy-Montigny



Après avoir reçu le R.C. Lens, le Standard de Liège, l'Union St Gilloise... ou encore l'équipe féminine des Pays-Bas, c'est au tour des U13 et U14 anglais de Sheffield United F.C., de fouler la pelouse du Stade Paul Guerre.

En visite dans notre région pendant quatre jours, les jeunes anglais et leurs encadrants ont été reçus par le maire, Bruno Troni. Hébergés au Creps de Liévin, les joueurs d'Outre-Manche se sont entraînés sur notre magnifique terrain

hybride, qui rappelons-le, est labellisé «Terre de Jeux 2024». Après quelques matchs amicaux dans le secteur, «The Blades», surnom donné à l'équipe de «Premier League, ont refait 12 heures de bus pour retrouver le Nord de l'Angleterre.



Le capitaine des U14 remet le fanion du club à M. le Maire Bruno Troni

Boxe éducative

Quatre champions du Pas-de-Calais

Samedi 10 février, c'est dans la salle Paul Eluard, mise à disposition par la municipalité qu'ont eu lieu les quarts et demi-finales des championnats du Pas-de-Calais de boxe éducative. Le Boxing-Club Billysien y accueillait les jeunes boxeurs qui allaient en découdre pour les titres départementaux. Quant aux finales, elles ont eu lieu le lendemain à Hénin-Beaumont.

Ce championnat départemental s'adressait aux jeunes boxeurs âgés de 12 à 15 ans et appartenant aux catégories minimes et cadets. Venus des clubs du Pas-de-Calais, ils ont disputés au cours de l'après-midi plusieurs assauts, en fonction de leur âge et de leurs poids, leur ouvrant les portes du championnat régional.

Sept billysiens participaient à ces assauts, sous le regard avisé de Fadila Briki, Adjointe aux sports et de Joël Rolland, adjoint au maire.

Voici les résultats :

- * **Matthéo Puech**, champion du Pas-de-Calais « minime -51kg ».
- * **Wissam Bendaoud**, champion du Pas-de-Calais « minime -48kg ».

* **Inès Ayad**, championne du Pas-de-Calais « minime -45kg ».

* **Neïla Baiou**, championne du Pas-de-Calais « cadette -54kg ».

* **Mathéo Herpin**, vice-champion « cadet -60kg ».

* **Kilyana Sergeant**, éliminée en demi-finale « cadette -48kg ».

* **Jade Gautier**, éliminée en quart de finale « cadette -48kg ».

Matthéo, Wissam, Inès, Neïla et Mathéo sont qualifiés pour les championnats des Hauts-de-France qui auront lieu les 2 et 3 mars prochains à Olhain.



Kilyana Sergeant

Qu'est-ce que la boxe éducative ?

La boxe éducative est une pratique que l'on peut commencer dès le plus jeune âge. C'est avec des exercices ludiques, que les jeunes vont acquérir les fondamentaux de ce sport. Les coups ne sont pas portés, il s'agit d'assaut et non de combat. Il n'y a aucune violence, les boxeurs apprennent la technique et sont jugés uniquement sur des critères de tactiques, de techniques, et de maîtrise de soi.

La rapidité des gestes n'est pas oubliée. Chacun progresse à son rythme. Tout va être une affaire de contrôle, les plus violents parviendront à canaliser «leur énergie» et les plus craintifs à surmonter « leurs peurs ».

Les règles sont très importantes, rien n'est laissé au hasard. De nos jours, où les jeunes ont de plus en plus de mal à trouver leur place, la pratique de la boxe éducative peut les aider à mieux se respecter et à mieux s'intégrer dans la société.

Loin d'inciter à la bagarre dans la cour de récréation, la boxe permet de canaliser son énergie, d'aider à se contrôler et à respecter les autres et les règles.

C'est donc un super outil pédagogique pour se maîtriser et prendre confiance, y compris pour des objectifs extra-sportifs.

Essayez vous au badminton et au speedminton !

A partir du 15 mars, chaque vendredi de 18h à 19h30 à la salle Joliot Curie

Rejoignez le service des sports en famille ou entre amis en vous inscrivant dès maintenant
4/6 rue Etienne Dolet
ou au 06 31 73 78 70.



Noces d'or

Jean-Claude et Martine ont renouvelé leurs vœux

Samedi 27 janvier 2024, dans les salons de l'Hôtel de ville, Martine et Jean-Claude Douhet ont célébré leur renouvellement des vœux, cinquante ans après leur mariage. Marceline Brebion, adjointe au maire, déléguée aux personnes âgées, accompagnée d'élus municipaux a officié leurs noces d'or.

Le 26 juillet 1971, c'est à la ducasse de Vendin que Martine et Jean-Claude se sont rencontrés. Ils ont uni leur destinée trois ans plus tard, le samedi 26 janvier 1974. De leur union, naîtront trois filles, qui donneront naissance à cinq petits-enfants.

Jean-Claude est né le 22 septembre 1949 à Vendin-le-Vieil. Issu d'une fratrie de douze enfants, il passera toute sa jeunesse à Loison-sous-Lens, dans une famille bien organisée où tout le monde y trouvera sa place. Avec un CAP de chaudronnerie en poche, Jean-Claude exercera ce métier toute sa vie aux établissements « Mecatol » et « ETCT ». Après 43 années de service, entrecoupées par une année de service militaire, il prend une retraite bien méritée. Il est décoré des médailles argent, vermeil et or.

Fille unique, Martine est née le 2 décembre 1955 à Liévin. A 14 ans, elle quitte l'école pour passer son diplôme en horticulture, qu'elle obtient. Propulsée dans le monde du travail, elle donne un coup de main à ses parents horticulteur et fleuriste, sur les marchés de Liévin et alentours. Après les marchés, Martine participe également à la bonne tenue de l'entreprise familiale, métier qu'elle continuera d'exercer après son mariage.

Après leur mariage, le couple s'installera à Annay-sous-Lens

puis à Loison. Leur maison devenue trop grande, nos deux amoureux trouveront leur bonheur à Billy-Montigny en 2022.

Nombreux sont leurs passe-temps : le jardinage, le bricolage, la télé, les jeux, la lecture, le tricot et surtout s'occuper de leurs petits-enfants.

C'est avec les yeux remplis d'émotion et de bonheur, que les « nouveaux mariés » ont écouté l'élue, pour revivre en quelques minutes ces cinq dernières décennies.



Formalités administratives du mariage

Le mariage peut être célébré dans l'une des communes de domicile des futurs époux, ou dans la commune où résident les parents respectifs. Une date est à définir avec le service état civil de la commune choisie. Un dossier vous sera remis

Le dossier doit être déposé en Mairie 2 à 3 mois avant la date.

Pièces à fournir au dépôt du dossier en Mairie :

- * actes de naissance de moins de 3 mois des futurs époux
- * copies r°v° de CNI des deux conjoints

* copie de CNI des témoins (2 témoins au maximum par époux)

* facture de moins de 3 mois au nom des deux conjoints

* Si enfants communs, ramener le livret de famille

* Certificat notarial si contrat de mariage déposé chez un notaire

Pour la liste d'Union Républicaine

Bruno Le Maire, ministre de l'économie libérale, vient d'annoncer en un mois deux mauvaises nouvelles pour les classes populaires. Après la hausse sur la taxe de l'électricité au 1er février, il a récidivé en dévoilant une nouvelle coupe budgétaire de près de 10 milliards d'euros. En Macronie, le gouvernement s'essuie les pieds e permanence sur le Parlement « censé » décider et voter le budget. Déjà, l'article 40 de la Constitution, qui oblige à compenser « toute création ou aggravation de charge publique » à l'intérieur de chaque enveloppe budgétaire, est un carcan pour les parlementaires qui n'ont d'autres choix que d'avaliser le montant global du budget présenté par le gouvernement. Mais il y a pire. Deux mois après le vote du budget par 46-2, le ministre décide désormais tout seul, officialisant ces coupes par un simple décret, symbole d'un autoritarisme froid et administratif.

Ce sont pourtant nos vies qui seront impactées dans des postes jugés stratégiques : 1.6 milliard d'euros retirés à l'éducation nationale et à l'enseignement supérieur et la recherche ; 2.2 milliards ôtés à l'environnement, plus d'1 milliard de moins pour le travail et l'emploi. Cela s'ajoute aux mesures

budgétaires précédentes, dont les symboliques baisses des APL, dans la Sécurité sociale, ou encore les baisses de dotations aux collectivités locales.

Comble du cynisme, le gouvernement et ses soutiens vont déclarer que le « quoi qu'il en coûte » est terminé. Mais savent-ils que la majorité de nos concitoyens n'en ont jamais vu la couleur ? L'inflation, dans le domaine alimentaire et énergétique notamment, et les services publics en déshérence ont dégradé nos conditions de vie. L'Insee fait état de 500 000 personnes qui ont basculé dans la pauvreté depuis 2021 ! Les services publics devront gérer la pénurie, au grand dam de leurs agents et des usagers. Malgré les alertes des associations et syndicats, malgré les rapports d'organismes publics et privés, le dogmatisme de l'austérité poursuit son œuvre.

Il ne s'agit pas seulement d'une question de moyens, mais d'un projet de société pour miner tout ce qui fait du commun. L'action publique n'est là que pour servir la logique du profit immédiat et du secteur privé. La régulation ne se fait que pour contrôler et punir. Un exemple : pendant que l'éducation nationale est démantelée, les crédits alloués à l'expérimentation de l'uniforme

ou au service nationale universel (SNU) sont sanctuarisés.... Le carburant aux rancœurs et aux inégalités qu'est l'austérité, terreau de l'extrême droite, ne pouvait trouver plus beau cadeau. Celles et ceux qui peinent à vivre correctement, dont le travail ne paie pas, souvent isolés, sont poussés à trouver des boucs émissaires : le plus pauvre que soi, l'étranger ou supposé tel.

Pendant ce temps, les chiffres des bénéfices des entreprises cotées au AC 40 donnent le tournis : 143 milliards d'euros en 2023... Celle classe qui engrange de manière indécente les milliards nous nargue un peu plus chaque jour. Il est impératif de reprendre ces richesses en refusant ce nouveau diktat des marchés financiers. La seule voie reste la mobilisation, unificatrice, avec les travailleurs et travailleuses, les créateurs et forces vives, pour exiger un changement de logiciel susceptible de répondre à nos besoins sociaux et à l'urgence climatique.

Les élus Communistes, Socialistes et Républicains

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

**Pour la liste
Rassemblement National**

**Tribune
non-parvenue**

**Pour la liste
La Renaissance Billysienne**

**Tribune
non-parvenue**

**DU 22 AVRIL
AU 3 MAI 2024**



**Accueil
de loisirs**
de printemps

**Inscriptions
sur le site**

avec le code commune
CZVRVNT



du 11 mars au 4 avril

Contact : Anthony Braquart au 06 72 57 75 76